

21 SEP. 2015

SUAT

Direction régionale
des affaires culturelles

Service territorial de l'architecture et du
patrimoine de la Gironde

Affaire suivie par :
Charlotte Pocarull

stap.gironde@culture.gouv.fr
Tél. : 05 56 00 87 10

Objet : MOULIS en MEDOC
Consultation pour le Porter à connaissance de l'Etat

N/Réf. : F:\08 Urbanisme\03 PLU & PLUI & PLH & RLP

P. J. : liste des servitudes patrimoniales et plans de localisation correspondants

Bordeaux, le 08.09.2015

à

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Urbanisme, Aménagement et transport
Unité planification

Cité Administrative – BP 90

33090 Bordeaux cedex

En réponse à votre demande du 3 février 2015, concernant l'élaboration du PLU de Moulis en Médoc, je vous adresse ci joint le porter à connaissance relevant de mon service qui est le suivant :

I- Servitudes patrimoniales :

Voir liste ci-jointe des **servitudes AC1 et AC4** et leurs plans de localisation correspondants. Le rayon de protection du château Citran à Avesan (ISMH 22.02.2012) impacte la commune de Moulis en Médoc. Pour ce monument, le plan annoté en couleur des parcelles protégées (surlignage jaune), d'une part, et celui des éléments bâtis protégés générant le rayon de protection (surlignage orange) sont joints.

II- Éléments bâti et végétal à prendre en compte

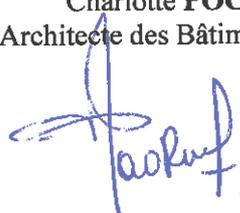
Le projet de PLU, dans son aspect qualitatif, devra poser les bases d'une réflexion pour l'application de la loi paysage du 8 janvier 1993 et l'article L 123-1.5-III du code de l'urbanisme. Notamment, l'analyse devra permettre l'identification des grandes unités du paysage végétal et bâti.

Egalement, afin d'éviter la démolition d'ensembles bâtis ou éléments isolés architecturaux repérés qui ne font l'objet d'aucune protection particulière au titre des législations telles que celles de 1913 sur les monuments historiques ou celles de 1930 sur les sites, le PLU doit explicitement définir les effets de leur repérage découlant de la loi paysage et de l'article L 123-1.5-III du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, les choix dans le principe d'affectation des sols devront répondre au principe d'équilibre entre l'aménagement et la protection dans une recherche de préservation et mise en valeur des paysages les plus remarquables

Pour ce qui concerne le patrimoine bâti d'ors et déjà repéré sur votre territoire, vous pourrez vous référer utilement aux éléments du patrimoine qui ont fait l'objet d'un recensement par le service régional de l'inventaire dont la liste est consultable sur le site Mérimée du Ministère de la culture.

Charlotte **POCORULL**
Architecte des Bâtiments de France



18 Avril 1914

1914 - Liste des capitales

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

Publié le

ID : 033-213302979-20240110-DE09012024-AU

Nogent-le-Roi. — Eglise.
 Pontgouin. — Reliques de Boizard.
 Saint-Avit. — Dolmen de Quincampoix.
 Saint-Lubin-des-Jouchores. — Eglise.
 Santeuil. — Chœur et clocher de l'église.
 Sorel. — Ruines du château, dix-septième siècle.
 Thiron-Gardais. — Eglise.
 Toury. — Eglise.
 Trizay-les-Bonneval. — Dolmen dit « Pierre de Villebon ».
 Villemeux. — Eglise.
 Ymeray. — Menhir de « Chantecoq » ou « Mère-aux-Cailles ».

Finistère.

Bodilis. — Eglise.
 Brest. — Groupe en marbre représentant Neptune et la Seine, par Cozevox, sur le cours Dajot.
 — Groupe en marbre « le Triomphe d'Amphitrite », par Cozevox, sur l'esplanade du port de guerre.
 Camaret-sur-Mer. — Alignements.
 — Tour Vauban.
 Carhaix. — Aqueduc.
 Commana. — Allée couverte de Mougau.
 Concarneau. — Remparts de la ville close.
 Crozon. — Alignement.
 — Alignement du Ty-Ar-Churt.
 Daoulas. — Eglise et cloître de l'ancienne abbaye.
 — Chapelle Sainte-Anne.
 Folgoët (le). — Eglise Notre-Dame.
 — Prieuré.
 Gouyon. — Eglise.
 — Dolmen de Tréguen-hier.
 Guerlesquin. — Prieuré.
 — Menhir de Kerellou.
 Guiclan. — Grotte de Roch-Toul.
 Guimiliau. — Eglise.
 — Chapelle Sainte-Anne et Calvaire (dans l'enceinte du cimetière).
 Henvic. — Clocher de l'église.
 Kerfeunteun. — Chapelle de la Mère-de-Dieu.
 Kermorvan. — Dolmen.
 Kervavel. — Chapelle du Moustoir.
 Kérourzéré. — (Voir Sibiril).
 Lambader. — Eglise.
 Lampaul-Guimiliau. — Eglise.
 Landunvez. — Dolmen et menhir d'Argenton.
 Lanmeur. — Crypte de l'église.
 Iaz. — Menhir de Kermez.
 Locmaria-an-Mont. — Chapel's et ossuaire.
 Locronan. — Eglise.
 Locudy. — Eglise.
 Morlaix. — Maison de la Reine-Anno.
 — Restes de la chapelle Notre-Dame-de-la-Fontaine.
 Penmarc'h. — Eglise.
 — Menhir.
 Pleyben. — Eglise.
 — Calvaire.
 Ploaré. — Eglise.
 Plonévez-du-Faou. — Chapelle de Saint-Ierbot.
 Plouarzel. — Menhir de Kervatou.
 Plouescat. — Menhir du Camp-Louis.
 — Dolmen de Croach-Ar-Vreu.
 Plougastell. — Oratoire.
 Plougastell-Daoulas. — Calvaire.
 Plougourvest. — Croix de chemin de Lambader.
 Plougonvelin. — Ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu.
 Ploumigner. — Cromlechs de Kermorvan.
 Plouneour-Trez. — Menhirs de Pontusval.
 — Autre menhir de Pontusval (cadastre : n° 1274, section G).
 Plourin-Ploudalmézeau. — Menhirs de Kercadlou.
 Plourien. — Chapelle Saint-Jean-de-Bazlanan.
 Plouzévédé. — Chapelle Notre-Dame-de-Berven.
 — Clôture du cimetière.
 — Arc-de-Triomphe.
 Plovan. — Ruines de la chapelle de Languidou.
 Plozevet. — Menhir dit des « Droits-de-l'Homme ».
 Pont-Croix. — Eglise.
 Pont-l'Abbé. — Eglise de Lambour.
 Quimper. — Cathédrale Saint-Corentin.
 — Chapelle épiscopale.
 — Eglise de Loc-Maria.
 — Restes des anciens remparts (parties appartenant à la ville et au département).
 Quimperlé. — Eglise Sainte-Croix.
 Roscoff. — Eglise.
 — Deux ossuaires.
 Saint-Divy. — Parois de l'église, décorées de peintures murales classées.
 Saint-Jean-du-Doigt. — Eglise.
 — Fontaine.

Saint-Jean-Trolimon. — Calvaire.
 — Chapelle de Notre-Dame-de-Troneën.
 Saint-Pol-de-Léon. — Ancienne cathédrale.
 — Eglise Notre-Dame-du-Croisier.
 — Fontaine dite « de la Gloire ».
 — Dolmen de Boutouiller.
 — Vasquo de Kerlivry.
 Saint-Thégonnec. — Eglise.
 — Calvaire.
 — Ossuaire.
 Saint-Tugen-en-Primefin. — Chapelle.
 Saint-Vougay. — Château de Kerjean et dépendances.
 Sein (île de). — Deux menhirs dits « les Causeurs ».
 Sibiril. — Château de Kérouzéré.
 Sizum. — Arc du seizième siècle (porte du cimetière).

Gard.

Aigues-Mortes. — Remparts.
 — Tour de Constance.
 — Tour Carbonnière.
 Aiguèze. — Dolmen dit « Mé-de-Mounié ».
 — Grotte Chabot.
 Angles (les). — Murs d'enceinte, Tour carrée et église du presbytère.
 Aramon. — Façades de la mairie.
 Barjac. — Groupe de trois dolmens.
 Beaucaire. — Chapelle Saint-Louis.
 — Château.
 — Croix couverte.
 Calvisson. — Sculptures néolithiques de Conteperrix.
 Gampestre. — Dolmen dit « Peyre-de-Cabusso-Ludo ».
 Fourques. — Château.
 Gallargues. — Tour romaine.
 — Port romain.
 Garn (le). — Grotte d'Oullins.
 Lussan. — Menhir de la « Pierre-plantée ».
 Nages. — Encinte préhistorique des Castels.
 Nîmes. — Amphithéâtre.
 — Maison Carrée.
 — Thermes et nymphée (temple de Diane).
 — Château-d'Eau.
 — Porte d'Auguste.
 — Porte de France.
 — Tour Magne.
 — Cathédrale Notre-Dame.
 — Eglise Saint-Paul.
 Pont-Saint-Esprit. — Portail de l'ancienne chapelle de l'hôpital dans la citadelle.
 Remoulins. — Pont-du-Gard.
 Saint-Bonnet (canton d'Aramon). — Eglise.
 Saint-Gilles. — Eglise et abside ruinée. — Vis de Saint-Gilles.
 — Maison romane.
 Saint-Laurent-des-Arbres. — Eglise.
 — Tour fortifiée.
 Tornac. — Eglise.
 Uzès. — Tour de l'ancienne cathédrale dite « Campanile » ou « Tour Fenestrelle ».
 — Crypte.
 — Château dit « le Duché ».
 Villeneuve-les-Avignon. — Château dit « Fort Saint-André » et son enceinte.
 — Maison du quinzième siècle (en ruines) sise dans l'enceinte du Fort Saint-André, rue basse.
 — Chapelle dans l'enceinte du Fort Saint-André.
 — Ruines de la chapelle d'Innocent VI dans l'ancien Châteauneuf.
 — Tour de l'horloge de l'ancienne Châteauneuf.
 — Eglise paroissiale Notre-Dame et cloître.
 — Tour dite « de Philippe-le-Bel ».
 — Porte monumentale de 1619 (ancienne Châteauneuf).
 — Fontaine Saint-Jean-Baptiste.
 — Chapelle Notre-Dame-de-Belvezet.
 — Petit cloître de l'ancien Châteauneuf : parties classées ; préaux galeries, salle capitulaire, cour du puits, cellules et autres dépendances.
 — Parois de l'église Saint-Pons, décorées de fragments de peintures murales classées.

Garonne (Haute-)

Alan. — Porte de l'ancien évêché.
 Bagnères-de-Luchon. — Alignements.
 — Cromlech.
 Cazeaux-de-Larboust. — Parois de l'église, décorées de peintures murales classées.
 Isle-en-Dodon (le). — Clocher et chœur de l'église.
 Labarthe-Rivière. — Pile romaine.
 Marsoulas. — Grotte.
 Montgiscard. — Eglise et tour du clocher.

Montsaunès. — Eglise.
 Poucharramet. — Eglise.
 Saint-Aventin. — Eglise.
 Saint-Bertrand-de-Comminges. — Ancienne cathédrale et cloître.
 Saint-Gaudens. — Eglise.
 Saint-Martry. — Croix de carreleur, pierre, quatorzième siècle, sur la place du Pont.
 Toulouse. — Cathédrale Saint-Étienne.
 — Eglise et ancien couvent des Jacobins.
 — Eglise Saint-Sernin.
 — Eglise du Taur.
 — Ruines de l'église des Cordeliers.
 — Chapelle de l'ancien séminaire.
 — Façade de l'église de la Dalbade.
 — Ancien couvent des Augustins (aujourd'hui musée).
 — Porte dite « l'Esquilo » dépendant de l'ancien petit séminaire du même nom.
 — Capitole ; parties classées ; la tour du donjon, les façades intérieures de la cour Henri IV, la façade principale sur la place du Capitole.
 — Maison de Pierre.
 — Hôtel Bernuy (aujourd'hui lycée).
 — Hôtel Felzins.
 — Hôtel de Lasbordes.
 — Restes de l'église Saint-Pierre-des-Coussins, dans l'arsenal (affectés aux services de la guerre). — Etendue du classement :
 a) Portail roman de la façade Sud de l'ancienne église ;
 b) Enfeu à arcature avec sarcophage dans le mur à l'est du portail.
 Valcabrère. — Eglise Saint-Just.
 Venerque. — Eglise.

Gers.

Auch. — Cathédrale Sainte-Marie.
 Bassouès. — Donjon.
 Belloc-Saint-Clément. — Chapelle.
 Biran. — Tour gallo-romaine.
 Condom. — Eglise Saint-Pierre (ancienne cathédrale).
 Fleurance. — Eglise.
 Lectoure. — Eglise Saint-Gervais.
 Lombez. — Eglise.
 Marcillac. — Eglise.
 — Clocher de l'ancien couvent des Augustins.
 Romieu (la). — Eglise.
 — Cloîtres.
 Saint-Créac. — Parois de l'église, décorées de peintures murales classées.
 Saint-Lary. — Tour gallo-romaine.
 Simorre. — Eglise.

Gironde.

Aillas. — Façade de l'église.
 — Ruines du château.
 Arsac. — Portail de l'église.
 Baron. — Crypte de l'église.
 Barsac. — Eglise.
 Bazas. — Eglise Saint-Jean (ancienne cathédrale).
 Bégadan. — Chœur et abside de l'église.
 Berson. — Eglise.
 Bellefleur. — Dolmens.
 Burac. — Façades de l'église décorées de peintures murales classées.
 Maignac. — Portail et sculptures de l'église.
 Blanquefort. — Château.
 Blansmont. — Eglise Saint-Nicolas.
 Blésillac. — Croix de cimetière.
 Bonzac. — Croix de cimetière, pierre, seizième siècle.
 Bordeaux. — Restes d'un amphithéâtre dit « Palais Gallien ».
 — Cathédrale Saint-André.
 — Clocher de Pey-Berland.
 — Eglise Saint-Bruno.
 — Eglise Sainte-Croix.
 — Eglise Sainte-Eulalie (sauf la façade).
 — Eglise Saint-Michel.
 — Eglise Saint-Seurin.
 — Fontaine Sainte-Croix.
 — Fontaine de la place Saint-Projet.
 — Porte du palais ou du Gailhan.
 — Porte et tours de l'ancien hôtel de Ville dites « la Grosse-Cloche ».
 — Grand théâtre.
 — Façades et grand salon de l'hôtel de la Marine.
 — Eglise Saint-Pierre (moins le clocher).
 — Eglise Notre-Dame.
 Bonlieu. — Eglise.
 Bourz. — Crypte de l'église de la Libarde.
 Cadillac. — Château (aujourd'hui école de préservation de jeunes filles).
 — Remparts et portes.



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: 1ère maison
Statut: Maison
Maître d'oeuvre: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 18e siècle ; 19e siècle
Parties remarquables: parc ; parties agricoles ; cour ; pigeonnier



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: 2e maison
Statut: Maison
Maître d'oeuvre: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 1er quart 19e siècle



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Demeure dite Château Mauvezin
Statut: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 2e moitié 19e siècle
Parties remarquables: parc ; parties agricoles ; chai ; bassin



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Demeure dite Château Maucaillou
Statut: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 4e quart 19e siècle
Parties remarquables: parc ; parties agricoles ; chai



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Demeure dite Château Brillette
Statut: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 2e moitié 19e siècle
Parties remarquables: jardin ; parties agricoles ; chai



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Maison
Statut: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 2e moitié 19e siècle
Parties remarquables: parc ; parties agricoles ; pigeonnier



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Maison
Statut: maître d'oeuvre inconnu
Époque: 2e moitié 18e siècle
Parties remarquables: jardin



Localisation: Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Intitulé: Demeure dite château Gastebois

maître d'oeuvre inconnu
2e moitié 18e siècle ; 2e moitié 19e siècle
jardin ; parties agricoles ; chai

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Maison
maître d'oeuvre inconnu
3e quart 19e siècle

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château Poujeaux Theil
maître d'oeuvre inconnu
2e moitié 19e siècle
parc ; parties agricoles ; chai

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château la Salle de Poujeaux
maître d'oeuvre inconnu
limite 18e siècle 19e siècle
parc

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château Chasse Spleen
maître d'oeuvre inconnu
2e moitié 19e siècle
parc ; parties agricoles ; chai

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château Bouqueyran
maître d'oeuvre inconnu
2e moitié 19e siècle
jardin ; parties agricoles ; chai

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château Moulin Saint Vincent
maître d'oeuvre inconnu
19e siècle
parc ; parties agricoles ; chai

Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Demeure dite Château Moulis
maître d'oeuvre inconnu
2e moitié 19e siècle
jardin ; parties agricoles ; chai



Titulaire : Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Titre : Eglise paroissiale Saint-Saturnin
Auteur : maître d'oeuvre inconnu
Dates : 12e siècle ; 13e siècle ; 14e siècle ; 2e moitié 19e siècle
Source(s) : Mieusement, Médéric (photographe) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Titulaire : Aquitaine ; Gironde ; Moulis-en-Médoc
Titre : Maisons et fermes
Dates : 2e moitié 18e siècle ; 19e siècle
Source(s) : jardin ; parties agricoles ; chai

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

Requête (('MOULIS-EN-MEDOC') :LOCA,PLOC,INSEE)
Relations Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0

MOULIS en MEDOC servitudes AC1 et AC4

COMMUNE	TYPE	Monument	Partie protégée	Mérimée	PRO1	ANNEE	DATE	adr1	adresse 2	Canton	Arrondir	Ref Cad. Origine plot	Ref Cad. Date vérif.
---------	------	----------	-----------------	---------	------	-------	------	------	-----------	--------	----------	-----------------------	----------------------

JULIS EN MEDOC MOULIS	Eglise	Eglise Saint Saturnin		PA00083645	CIMH	1846	Liste de 1846	le bourg		Castelnau de Médoc	Lesparre	pas indiqué	B 1194
NSAN AUVENSAN	château	Château Citron	En totalité, avec bâtiments agricoles (façades et toits), son parc et les éléments qu'il contient : portails, ponts et pigeonnier.	PA33000155	IMH	2012	22/07/2012			Castelnau de Médoc	Lesparre	A 844, 847,848,852 à 855, 401 A 02, p.844,847,848,852 à 855,40.	

Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

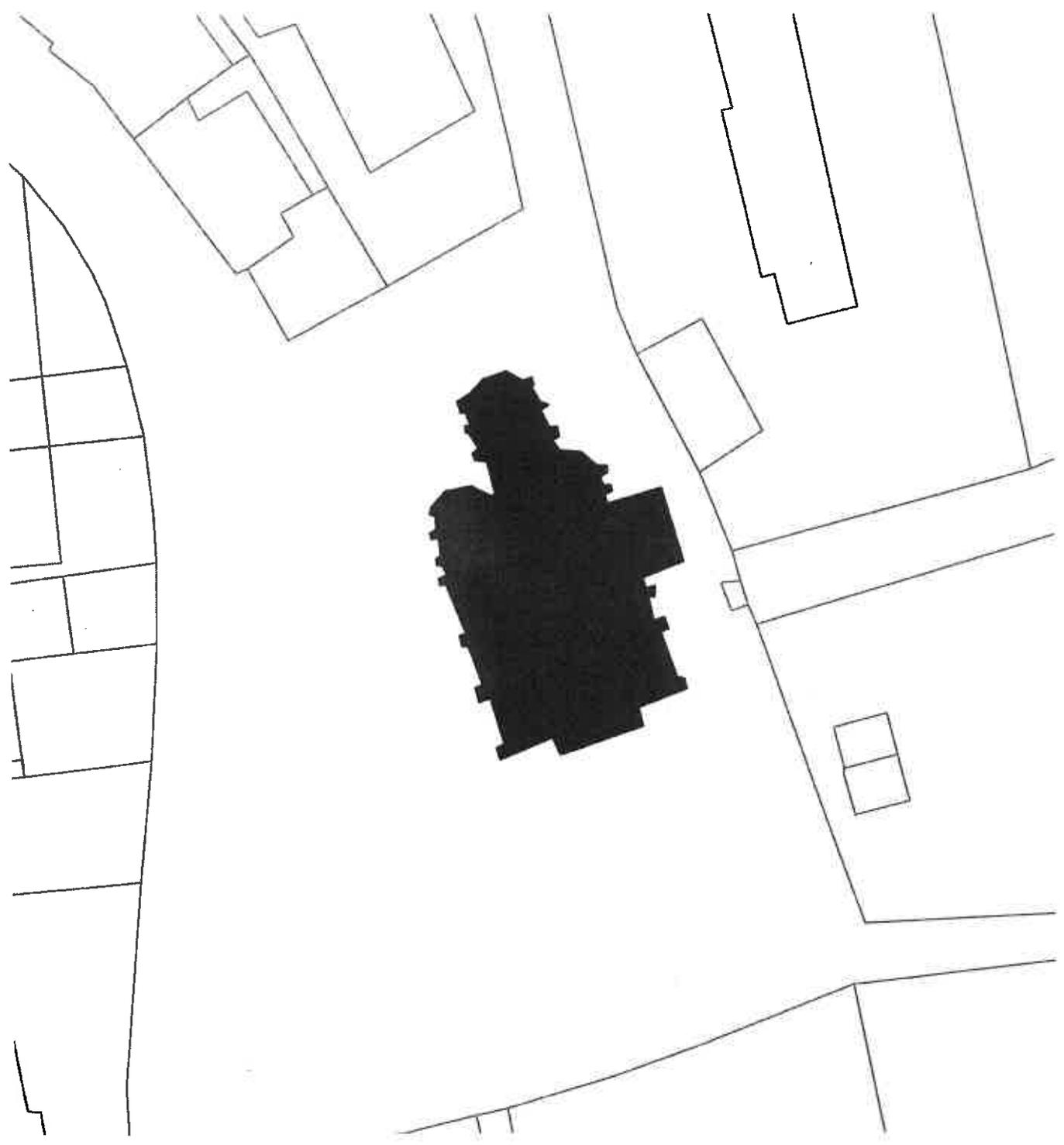
Publié le

ID : 033-213302979-20240110-DE09012024-AU



MOULIS EN MIEDOC - Eglise Saint Saturnin

Envoyé en préfecture le 10/01/2024
Reçu en préfecture le 10/01/2024
Publié le
ID : 033-213302979-20240110-DE09012024-AU





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

Publié le

ID : 033-213302979-20240110-DE09012024-AU



PREFET DE LA RÉGION AQUITAINE

DIRECTION
REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Conservation Régionale
des Monuments Historiques

Portant inscription au titre des monuments historiques du château Citran à AVENSAN (Gironde)

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les départements et les régions,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 16 juin 2011,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDERANT que le château Citran à AVENSAN (Gironde) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la conservation en raison de la qualité du château, du parc et de ses installations, (portails, ponts, pigeonnier)

arrête :

Article 1^{er} : Est inscrit au titre des monuments historiques le château Citran en totalité situé sur la commune d'AVENSAN (Gironde) avec ses bâtiments agricoles (façades et toitures), son parc et les éléments qu'il contient : portails, ponts et pigeonnier.

L'ensemble figurant au cadastre section A, est situé sur les parcelles suivantes :

NUMERO DE LA PARCELLE	CONTENANCE
844	2 ha 71 a 68 ca
847	87 a 93 ca
848	61 a 98 ca
852	65 a 30 ca
853	37 a 80 ca

854	24 a 60 ca
855	33 a 65 ca
4031	21 a 72 ca

L'ensemble appartient à la SOCIETE CHÂTEAU CITRAN MEDOC constituée le 23 avril 1980, numéro SIRET 319 100 533 000 11 dont le siège social est au château Citran (AVENSAN) et dont le représentant est M.Antoine MERLAUT.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département concerné, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Bordeaux, le 22 FEV. 2012

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales

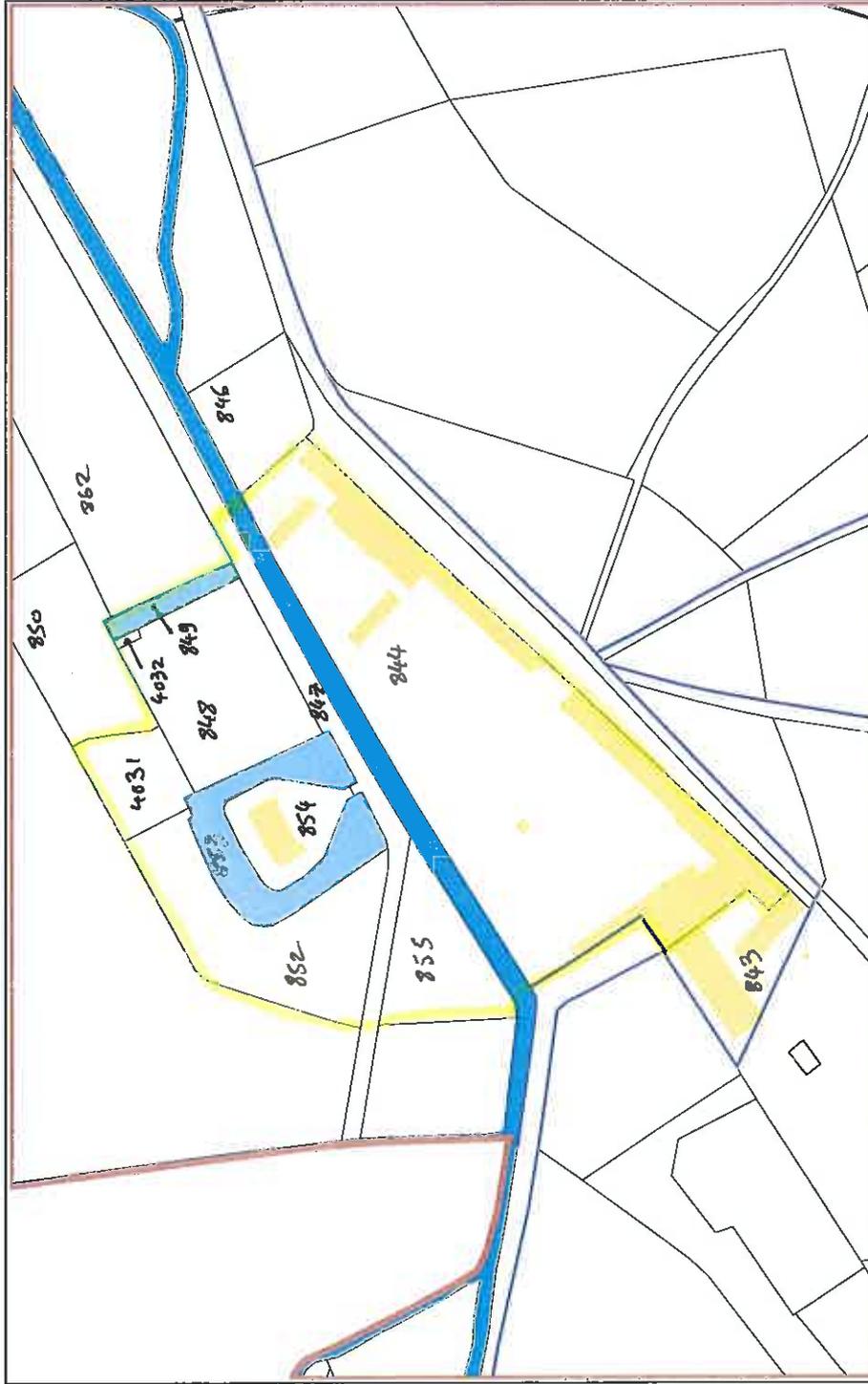
Pour le Préfet,
L'Adjoint au Secrétaire général
pour les affaires régionales.

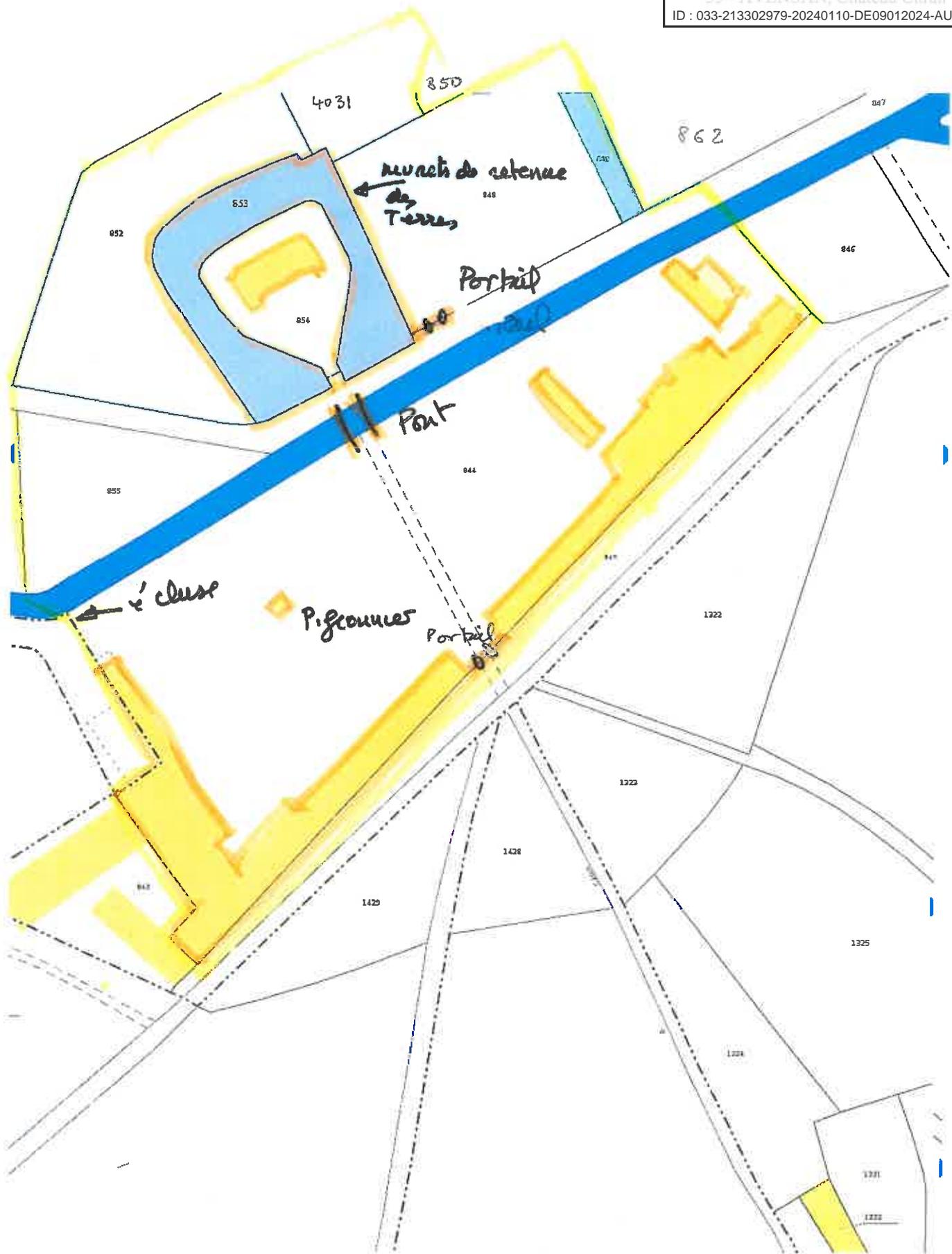


ROBERTA BRVONT

AVENSAN Château Citran

CADASTRE Section A 02





Pl. 7 - Plan cadastral, 2010, section A2